



CHARTE DU SPORTIF.

Moi, sportif, je m'engage :

- à me conformer aux règles et à l'esprit du sport pratiqué;
- à respecter mes adversaires comme moi-même;
- à accepter les décisions des arbitres ou des juges sportifs sachant que, comme moi, ils ont le droit à l'erreur, mais font tout pour ne pas la commettre;
- à éviter la méchanceté et les agressions dans mes actes, mes paroles ou mes écrits;
- à ne pas user d'artifices ni de tricherie pour obtenir le succès; la victoire est sans valeur si elle est acquise de façon malhonnête ou antisportive;
- à jouer pour gagner, mais rester digne dans la victoire comme dans la défaite.